



Saint-Quentin, le 13 novembre 2017

Monsieur le Député,

Les suppressions de contrats aidés sont une mauvaise nouvelle pour l'Ecole et un coup dur porté aux personnes qui se trouvent privées d'emploi.

Même si nous avons reçu l'assurance que les élèves en situation de handicap seraient tous accompagnés, il n'en reste pas moins que la suppression de l'aide-administrative à la direction d'école est en voie de disparition, mettant les directrices et les directeurs dans une difficulté croissante.

Cette aide a été mise en place il y a plus de dix ans pour répondre aux besoins exprimés par les directeurs dans le cadre de leurs nombreuses missions qui se multiplient chaque année.

Comment alors les directrices et les directeurs d'école vont-ils faire pour assurer les missions qui sont les leurs, privés de leur secrétariat 24 heures par semaine ? Comment trouver des solutions pérennes pour ces personnes en contrats aidés, pour ces emplois qui correspondent à de vraies missions ?

Nous regrettons la brutalité de cette décision qui prive d'emploi autant de personnes ! Ces missions correspondent à un vrai travail de secrétariat. Elles ne peuvent plus constituer une variable d'ajustement à la politique de l'emploi.

En tant qu'élu, conscient des difficultés de vos administrés, nous espérons que vous serez attentif à notre demande.

Comptant sur votre intervention auprès du gouvernement,

Je vous prie, Monsieur le Député de l'Aisne de croire en l'expression de nos salutations distinguées.

Corinne Vibes

Secrétaire Départementale